



Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#)

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 27/02/2024
Dossier complet le : 13/03/2024
N° d'enregistrement : F01124P0052

1 Intitulé du projet

Opération d'aménagement d'ensemble - quartier de Guinette à Etampes

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom _____ Prénom(s) _____

2.2 Personne morale

Dénomination : SORGEM Raison sociale : SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE DU VAL D'ORGE
N° SIRET : 3 4 3 8 5 0 5 1 7 0 0 0 4 0 Type de société (SA, SCI...) : Société anonyme à conseil d'administrati
Représentant de la personne morale : Madame Monsieur
Nom : GOSSET Prénom(s) : Olivier

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39 ^b	Opération d'aménagement de 6,6 hectares, prévoyant la démolition de 150 logements et la construction de 156 logements. La constructibilité nouvelle envisagée est de 11 419 m ² SDP.

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Les objectifs du projet sont issus de la convention pluriannuelle de renouvellement urbain :

- Améliorer les conditions de vie des habitants du quartier et le développement d'une offre d'habitat attractive et diversifiée ;
 - La construction de 156 nouveaux logements privés, proposant des formes urbaines plus adaptées et permettant d'apporter de la diversité d'occupation au sein de la résidence de Guinette ;
 - La redéfinition d'une nouvelle trame viaire s'appuyant sur l'existant requalifié, clarifiant les circulations dans le quartier et redéfinissant clairement les limites espaces publics / espaces privés ;
 - Le renforcement du rôle structurant et l'effet de « corniche » de l'avenue Geoffroy Saint-Hilaire ;
 - La création d'une nouvelle polarité de quartier de long de cette corniche
- L'inscription du projet dans le programme de subvention de la région Ile-de-France, 100 quartiers innovants et écologiques (100 QIE)

4.2 Objectifs du projet

L'opération d'aménagement menée sur le quartier de Guinette à Etampes s'inscrit dans le cadre d'un programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR). L'opération d'aménagement d'ensemble a été mise en œuvre sur un périmètre d'environ 6,65 hectares, dont la programmation globale est la suivante :

- La démolition de 150 logements ;
- La réhabilitation et la résidentialisation de 270 logements maintenus sur site ;
- La construction d'environ 156 logements privés, comprenant des contreparties Action logements et des logements en accession à la propriété avec des typologies variées allant des logements collectifs à de l'habitat intermédiaire ;
- La reconstitution de l'offre sociale démolie à hauteur de 60% de logement PLAI au sein de la ville d'Etampes (réalisé hors concession d'aménagement) ;
- La requalification des espaces publics, avec le renforcement d'un maillage viaire s'appuyant sur l'existant requalifié, un réseau d'espaces verts incluant un parc et un réseau de récupération des eaux pluviales, et le réaménagement et recalibrage de la façade urbaine de l'avenue Geoffroy-Saint-Hilaire.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

L'opération d'aménagement affiche une durée prévisionnelle de 10 ans. Elle fera l'objet d'un phasage de réalisation, qui sera défini en fonction de l'avancement du relogement (pour les bâtiments voués à démolition), et des priorités opérationnelles définies par les partenaires du projet.

Le fonctionnement théorique, décliné autant de fois que le phasage le nécessitera, est le suivant :

- Démolition des bâtiments par le bailleur ;
- Acquisition du foncier nu par l'aménageur et mise en état des sols ;
- Cession des droits à construire par l'aménageur auprès d'opérateurs privés en vue de la réalisation du programme identifié sur chaque lot ;
- Réalisation des espaces publics par l'aménageur.

L'établissement du phasage opérationnel, ainsi que la coordination des différents intervenants sera assurée par l'aménageur, au travers d'instances de pilotage qui associeront étroitement les différentes parties prenantes (ville, agglomération, bailleur, concessionnaires, etc.) aussi bien sur les volets de maîtrise d'ouvrage que de maîtrise d'œuvre. L'ensemble sera également étroitement coordonné avec les dispositifs de pilotage du projet de renouvellement urbain qui seront assurés par la ville et l'agglomération.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

A terme, l'opération d'aménagement vise à améliorer les conditions de vie des habitants de Guinette en agissant sur le bâti (logements neufs ou réhabilités) et les espaces publics requalifiés (permettant également un désenclavement du quartier). Le fonctionnement du quartier sera à son achèvement le suivant :

- Les résidences neuves réalisées demeureront des propriétés privées (copropriétés), avec un fonctionnement autonome.
- Les logements sociaux réhabilités fonctionneront également en résidence, et demeureront la propriété des Résidences Yvelines Essonne.
- Les espaces publics créés ou requalifiés, ainsi que les ouvrages afférents, seront rétrocédés à la collectivité compétente (ville et/ou agglomération selon le partage des compétences en vigueur).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

autorisation de loi sur l'eau (IOTA); permis de construire (PC); permis d'aménager; autre : Permis de démolir et/ou permis de construire valant division et/ou déclaration préalable (bailleur)

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Superficie de l'opération (ha)	6,65 ha
Surface de plancher créée (m ² SDP)	11 419 m ²
Logements démolis (nombre total)	150
Logements réhabilités (nombre total)	270
Logements reconstruits (nombre total)	156

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 14 Voie : de la Mousson

Lieu-dit :

Localité : ETAMPES

Code postal : 9 1 1 5 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 0 2 ° 1 4 , 3 4 " E Lat. : 4 8 ° 4 3 , 5 0 " S

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, précisez les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il est prévu la réalisation d'une étude de pollution qui déterminera si les sols sont pollués ou non.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nappe de Beauce Nappe de l'Albien
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le bois de Guinette, est classé au PLU espace vert paysager à préserver (EVP). Ce bois est situé à 800 mètres de l'opération projetée.

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Evacuation de gravats dans le cadre des chantiers de démolition des logements. Evacuation de déblai dans le cadre des chantiers de construction, toutefois à la marge car il n'est pas prévu la réalisation d'infrastructures (parking en RDC). Sur les espaces publics, la requalification création des voies se fait sans modification de la topographie générale, limitant les évacuations.
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Il n'existe pas d'impact par rapport à la situation initiale car 150 logements seront démolis pour 156 logement construits.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur le volet paysager environnemental, le projet prévoit la conservation de la trame verte du projet, et la création d'un système de gestion des eaux pluviales en surface (noues) pour les espaces publics. Le plan directeur tient compte du patrimoine arboré existant, la mission de diagnostic phytosanitaire sécurise ce sujet. Le cas échéant tout arbre abattu sera remplacé par la plantation de nouveaux sujets.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Recomposition de la trame viaire du quartier à des fins de désenclavement, ce qui implique la création d'une voirie et de nouvelles connexions Pas d'impact majeur sur la circulation à l'échelle de la commune.
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ponctuellement en phase chantier uniquement. Une charte chantier sera élaborée pour réduire les nuisances lors des travaux. Le projet ne générera pas de nuisances à terme.
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Exceptionnellement en phase chantier uniquement. Le projet ne générera pas de nuisances à terme.
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ponctuellement en phase chantier uniquement (démolition). Le projet ne générera pas de nuisances à terme.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La modification de la trame viaire du quartier et de l'implantation des bâtiment va venir modifier les émissions lumineuses directes (mats d'éclairage) et indirectes (logements).
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La modification de la trame viaire du quartier et de l'implantation des bâtiment va venir modifier les émissions lumineuses directes (mats d'éclairage) et indirectes (logements).
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de la gestion des eaux pluviales du site. Ce point fera l'objet d'un dossier de déclaration "loi sur l'eau" au titre de l'article R214-32 du Code de l'environnement.
Si oui, dans quel milieu ?		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Milieu urbain

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ponctuellement en phase chantier uniquement (déchets de chantier) Une charte chantier sera élaborée pour réduire au maximum l'impact déchets.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est localisé en dehors des périmètres des sites inscrits, monuments historiques ou ZPPAUP de la commune d'Etampes. Conformément à la réglementation, les démarches d'archéologie préventive sont lancées auprès du service compétent.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Modification de la trame viaire. Démolition, réhabilitations et constructions de bâtiments résidentiels. Nouveaux aménagements : parc urbain, place de marché forain, restructuration du stationnement résidentiel.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

7 Auto-évaluation (facultatif)

i Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1		<input type="checkbox"/>
2		<input type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom Bernardin

Prénom Marie-Christine

Qualité du signataire Directrice de l'aménagement et des projets

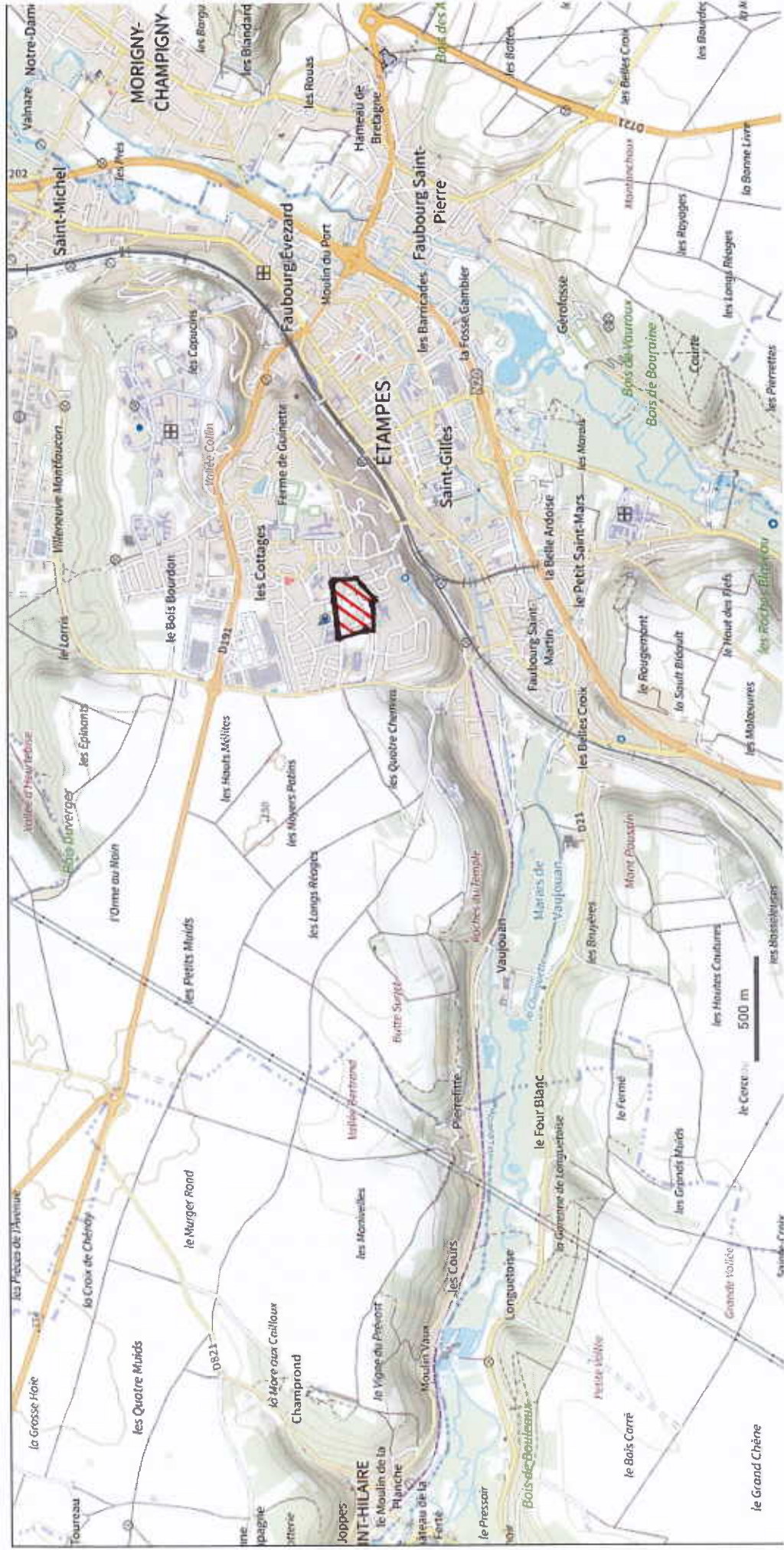
À Sainte-Geneviève des Bois

Fait le 1 / 2 / 0 3 / 2 0 2 4

Téledéclaré le 27/02/202

Signature du (des) demandeur(s)





Légende



Périmètre du quartier de quinette

11/01/2024 15:26

Visualisation cartographique - Géoportail

Annexe 4

géoportail



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales.

Longitude : 2° 08' 35" E
Latitude : 48° 26' 06" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>



11/01/2024 15:26

géoportail

Visualisation cartographique - Géoportail

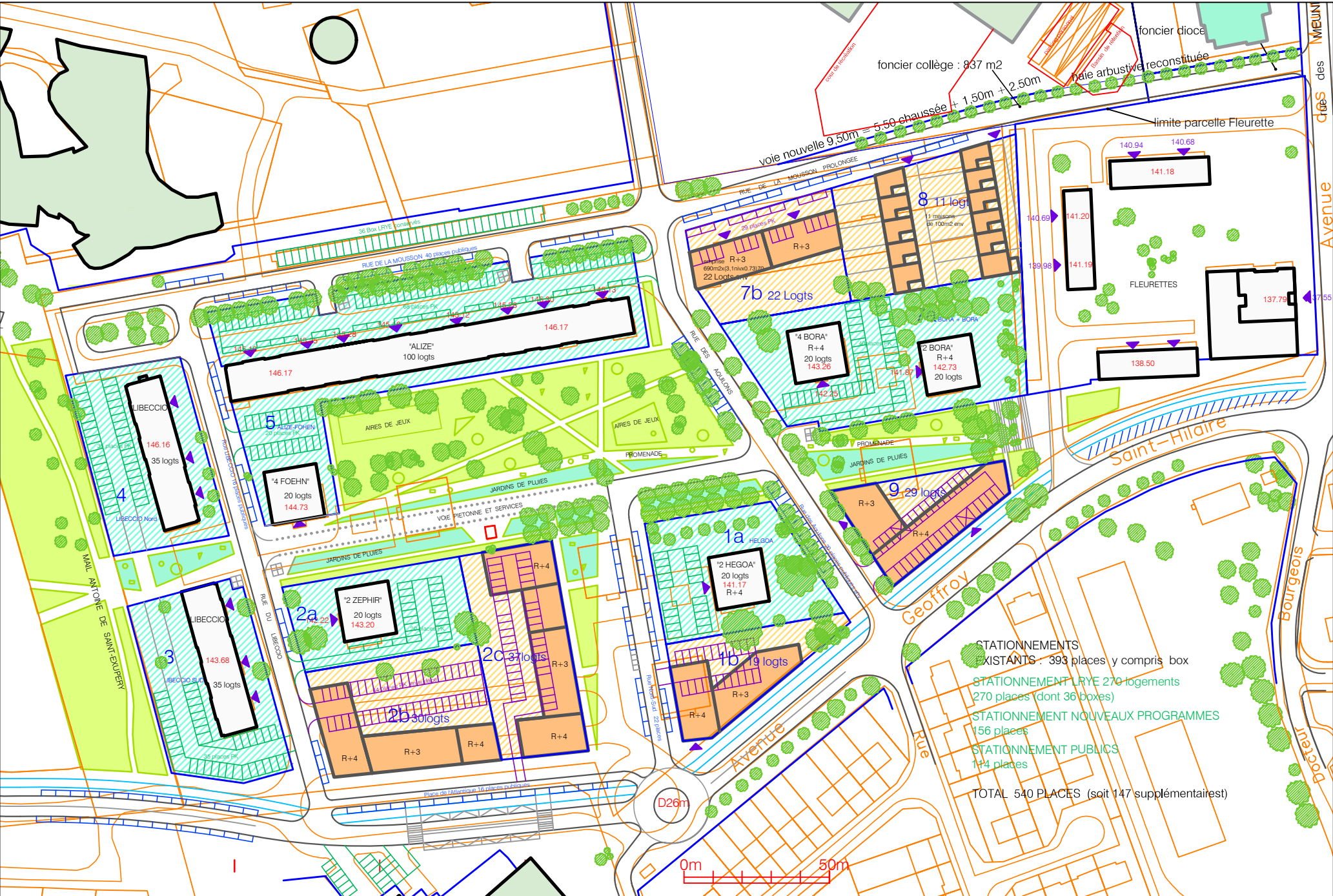
Annexe 4



© IGN 2023 - www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales

Longitude : 2° 08' 35" E
Latitude : 48° 26' 06" N

<https://www.geoportail.gouv.fr/carte>



STATIONNEMENTS
 EXISTANTS : 393 places y compris box
 STATIONNEMENT LRYE 270 logements
 270 places (dont 36 boxes)
 STATIONNEMENT NOUVEAUX PROGRAMMES
 156 places
 STATIONNEMENT PUBLICS
 114 places
 TOTAL 540 PLACES (soit 147 supplémentaires)



COLLEGE
GUINETTE

ECOLE PETIT
PRINCE

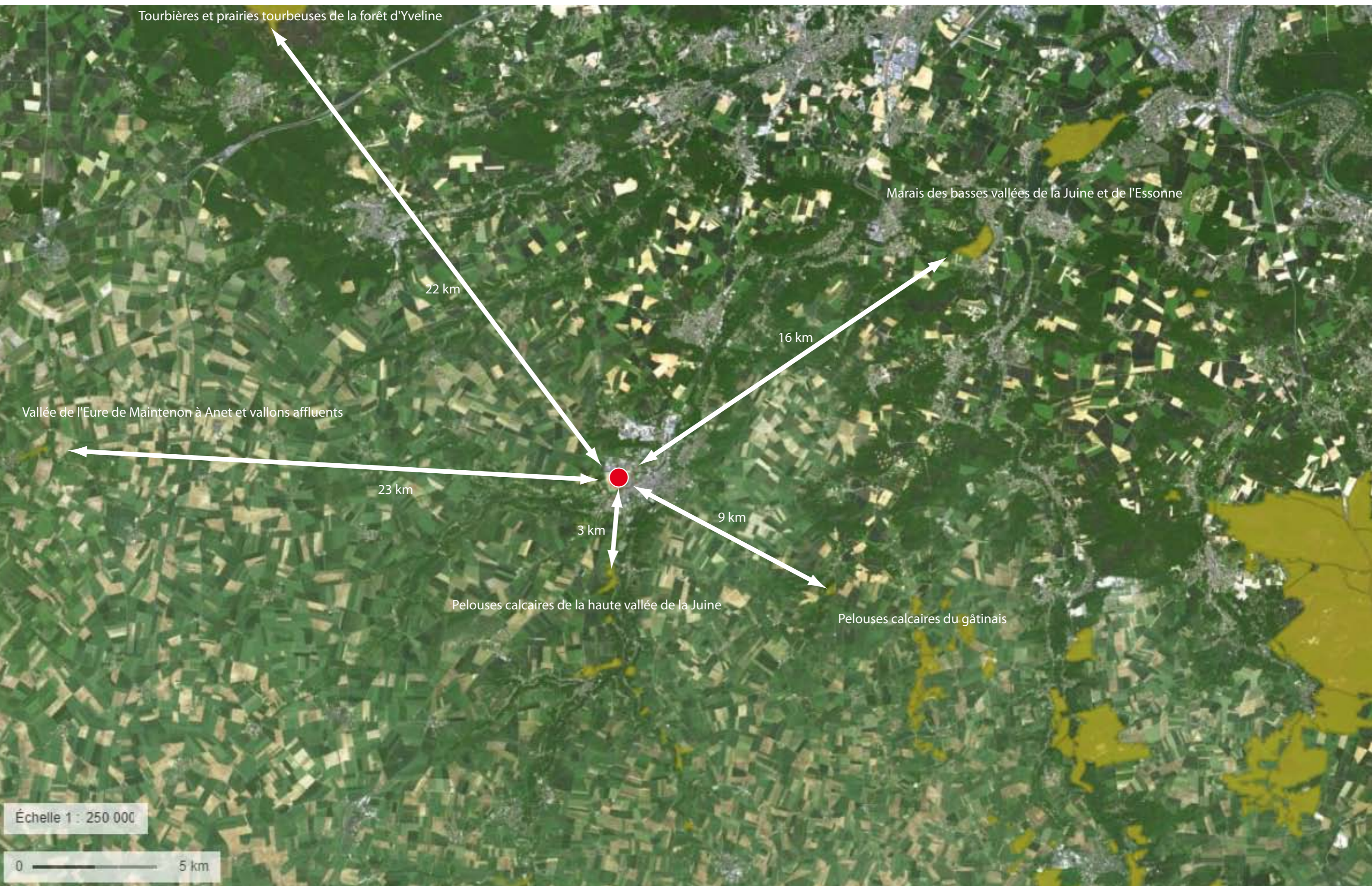
COPROPRIETE
FLEURETTE

LYCEE
MANDELA

TERRAIN
PRAINVILLE

ECOLE
TABARLY

RESIDENCES LES
GLYCINES



Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline

Marais des basses vallées de la Juine et de l'Essonne

22 km

16 km

Vallée de l'Eure de Maintenon à Anet et vallons affluents

23 km

3 km

9 km

Pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine

Pelouses calcaires du gâtinais

Échelle 1 : 250 000

0 5 km